

Ombres et lumières dans la Société anthroposophique

La Société anthroposophique universelle qui se rattache au Congrès de fondation de Noël 1923 à Dornach, a ceci de particulier qu'elle doit représenter, un peu comme une œuvre d'art (par exemple comme l'édifice du Goetheanum lui-même), l'adéquation la plus grande possible entre le contenu et la forme, entre l'intérieur et l'extérieur – ici, entre le mouvement anthroposophique et la société du même nom, autrement dit, entre l'ésotérique et l'exotérique.

Cofondateur du Centre culturel international d'Achberg (RFA) qui accueillit en son temps les réformateurs tchèques de 1968, Joseph Beuys et Mikis Théodorakis, ainsi que tous ceux qui cherchaient de nouvelles formes sociales inspirées par l'anthroposophie et par les nécessités actuelles, Wilfried Heidt se penche dans un long article intitulé «La Société anthroposophique universelle doit-elle être fondée à nouveau?», sur cette question des formes sociales de la vie anthroposophique. Le texte qui suit en rassemble les éléments essentiels ⁽¹⁾. M.J.

Wilfried Heidt

La Société anthroposophique universelle n'a-t-elle été fondée que pour les anthroposophes? Ou bien parce que Rudolf Steiner y reconnaissait une nécessité pour l'humanité dans son ensemble? Pour comprendre l'importance qui revient à ce problème, il est nécessaire de jeter un premier coup d'œil dans l'histoire.

Pour autant que cela ait un sens ici, cette histoire débute en 1923. À l'aube du 1^{er} janvier, une œuvre capitale de Rudolf Steiner, l'édifice du Goetheanum, est réduite en cendres par un incendie criminel. La plupart des hommes qui s'étaient rassemblés au sein de la Société anthroposophique, fondée dix années auparavant, s'étaient comportés d'une façon plutôt passive par rapport à l'engagement de Rudolf Steiner sur le front du combat spirituel de notre époque. Cela s'était révélé d'une manière patente à la fin de la Première Guerre mondiale, lorsqu'il tenta d'influencer d'une manière décisive l'évolution de la politique mondiale avec le projet de tripartition de l'organisme social, une alternative au capitalisme de l'Ouest et au communisme de l'Est. Déjà à cette époque, on lui fit faux bond, quelques exceptions mises à part. À peine quelques années plus tard, l'édifice, qui avait vu le jour en 1913, était également détruit. On ne l'avait pas suffisamment protégé.

Comment pouvait-on poursuivre l'œuvre? Rudolf Steiner s'informa au sujet de la situation pendant toute l'année 1923, effectua de nombreux voyages et rendit visite aux amis dans les pays où il y avait des membres de la société. Il examina avec soin diverses conséquences (sur lesquelles on ne s'étendra pas ici, faute de place). Finalement la voie s'ouvrit sur le rassemblement des sociétés anthroposophiques nationales, par la fondation d'une "Société anthroposophique internationale" (Lénine avait

fondé la III^e "Internationale socialiste" en 1919, et la "Société des Nations" venait de naître – pareillement en 1919 – d'après une idée du président américain Wilson). C'est à cette fondation qu'on convia les membres à Dornach en décembre 1923, en connexion avec le Congrès de Noël. Huit cents personnes suivirent cette invitation et se rassemblèrent dans la menuiserie du Goetheanum, dans des conditions extérieures en quelque sorte spartiates.

Dès le discours d'ouverture de Steiner, le 24 décembre, vint la surprise étonnante, mais qui n'a apparemment pas frappé les participants (dans les jours qui suivent, on ne relève aucune question s'y rapportant dans le protocole qui fut rédigé à cette occasion): il explique aux participants qu'on ne doit fonder aucune Société anthroposophique "internationale", mais qu'on doit fonder une société qui tire son fondement de "l'humain en général".

Celle-ci est présentée selon son côté interne et son côté externe. Vers l'intérieur, par une "Pierre de Fondation", un texte de méditation dont le contexte relève de la connaissance humaine. Rudolf Steiner expose ce texte au début du second jour du Congrès et déclare qu'il est "la récapitulation des résultats les plus importants de ces dernières années" et pourrait se dresser devant les âmes des personnes présentes. Il le désigne comme une "pierre de fondation dodécaédrique, que nous formons en cet instant dans nos âmes et que nous déposons au tréfonds de nos âmes, afin qu'elle devienne un signe puissant sur les fondements de l'existence de notre âme, sur lequel nous pouvons solidement nous tenir, comme sur une pierre de fondation, dans l'activité à venir de la Société anthroposophique. [...] Et le sol convenable, dans lequel nous devons poser cette pierre de fondation, est formé par nos cœurs dans leur collaboration harmonieuse, dans leur

6258

volonté, pénétrée d'amour, de porter en commun le vouloir anthroposophique dans le monde, [...] où l'esprit devrait illuminer et réchauffer pour le progrès des âmes humaines, pour le progrès du monde" (GA 260, p.50 et suiv.).

Les "statuts" de la société forment le côté extérieur de la base «humaine en général» de cette nouvelle fondation. Steiner procède à la lecture des projets de statuts élaborés par lui, déjà dans sa conférence d'ouverture, et donne aussitôt les premières explications s'y rapportant. La délibération sur les statuts continue les jours suivants en session plénière, jusqu'à finalement leur adoption dans leur partie juridique, à l'unanimité, le 28 décembre. Les éléments les plus importants de ces statuts étaient :

1. La manière de travailler de la société repose sur la libre initiative et la communication ouverte. Il n'existe aucune instance qui pourrait les entraver et, selon le cas, intervenir en vue de les régler.

2. Rudolf Steiner s'était résolu à se charger de la présidence. Il nomme par ailleurs les membres du Comité directeur. Il formule expressément le vœux que l'assemblée approuve ces deux décisions ; c'était pour lui une condition sine qua non. Et c'est ce qui arriva.

3. Déterminée et spécifiée statutairement, l'Université libre de science spirituelle est incorporée à la société ; Rudolf Steiner en est son directeur ainsi que le seul habilité à décider de sa succession éventuelle (GA 260, p.34 et suiv.).

Après le Congrès de Noël, Rudolf Steiner poursuit intensément ses explications sur l'importance, les tâches et la manière de travailler de la société. Il rédige plusieurs articles s'y rapportant dans le bulletin d'information récemment créé "Ce qui se passe dans la Société anthroposophique" (GA 260a). Et il en parle aussi dans ses cycles de conférences jusqu'à l'interruption de ces dernières, à la fin de septembre 1924, suite à la progression de sa maladie.

Dans tout cela, deux aspects surgissent au premier plan :

1. Afin que le Mouvement anthroposophique (en tant que courant michaëlique formé dans le monde spirituel) puisse absolument se tourner vers sa mission propre – Steiner décrit cette mission comme le combat contre le danger que l'humanité, subornée par le *dieu des ténèbres Mammôn*²⁾, puisse succomber irréversiblement à la puissance ahrimanienne – il était devenu indispensable d'intégrer les forces de ce mouvement dans une société anthroposophique et de conduire celle-ci spirituellement à partir de ce mouvement.

Que par l'événement du Congrès de Noël, "société et mouvement" devinrent un, dans cette acception, Rudolf Steiner voyait cela réalisé, d'une part d'abord par le fait qu'il était en mesure d'exercer cette direction avec le Comité directeur (ésotérique) nommé par lui. Et d'autre part, par le fait que les conditions juridiques et structurelles d'une manière de travailler de cette sorte étaient créées par les statuts de la société. Par cette manière de travailler à partir d'initiatives libres – émanant de la direction autant que des membres – pouvaient se développer, non seulement des impulsions individuelles les unes à côté des autres, mais aussi, et en tout temps, "un vouloir commun émanant de la totalité de la société" (GA 260, p.11).

2. Il fallait pour cela une activité ésotérique beaucoup plus sérieuse et intense, exercée par beaucoup plus de personnes, que ce n'avait été le cas jusqu'alors. Steiner décrivit cette tâche de la société avec cette pensée: "À partir de la force de l'anthroposophie elle-même [...] relier l'activité publique la plus grande que l'on puisse imaginer avec l'activité ésotérique la plus vraie et la plus intérieure qui soit. L'activité ésotérique ne doit pas nous faire défaut à l'avenir dans nos actes extérieurs" (loc. cit., p. 73). En dehors de ce qui se trouvait à cette fin à la disposition de tous les membres dans la méditation de la Pierre de fondation, l'université devait s'y impliquer: Pour les "membres voulant être actifs", comme il est convenu de les appeler, un enseignement ésotérique doté de trois niveaux fut conçu (dont le premier niveau débuta en février 1924). On organisa des sections dans les domaines scientifiques et artistiques, pour lesquels des collaborateurs et collaboratrices, nommés par Rudolf Steiner suivant leurs compétences, se tenaient à disposition. L'enseignement ésotérique se trouvait sous sa seule et unique responsabilité.

Rudolf Steiner voulait ainsi dire qu'il tirait désormais les conséquences de la débâcle de 1919 et de ses conséquences, en préparant désormais les défis exotériques de l'avenir avec une plus grande énergie ésotérique. Il voulait parler des défis qui "[voulèrent] être l'accomplissement de ce que les signes du temps disent aux cœurs des hommes en caractères lumineux" (GA 260, p.16). Il ne pensait pas alors à la formation «d'oasis» ou «d'îles d'humanité», une idée qu'on trouve défendue aujourd'hui au sein du milieu anthroposophique, comme étant soi-disant l'unique possibilité d'une action sociale porteuse d'avenir. Rudolf Steiner considérait la totalité. Il désignait du doigt l'indispensable et disait : "Il s'agit d'une

28

grande affaire, d'une affaire colossale, il s'agit que la mission terrestre n'échoue pas" (18/19 juillet 1924, 18 juillet 1920). Et même s'il ne l'a pas répété ceterum censeo jusqu'à son dernier souffle, il n'en est pas moins vrai qu'un rôle clef revient en cela à la tâche de réaliser le tripartition de l'organisme social: "L'humanité", par exemple ainsi qu'il l'explique carrément comme un ultimatum à ses auditeurs, à Dornach le 9 août 1919: "ne pourra plus continuer d'avoir voix au chapitre, sans aménager son organisme social dans le sens de la tripartition. Cela devra être considéré comme l'unique salut, comme la réelle sauvegarde de l'humanité." Qui, à Dornach, a pensé ainsi et s'est ainsi exprimé depuis Steiner? Ne devons-nous pas entendre cela en tout premier lieu comme un "appel au vouloir" des anthroposophes, et même à notre "vouloir commun"?

Il s'agissait de refonder la Société Anthroposophique, à la fin de 1923, pour ne pas perdre cette perspective au cours du reste du 20^e siècle. La Société, avec les statuts de cette époque, n'était pas en situation de le faire. C'est la raison pour laquelle elle dut à ce moment – et Rudolf Steiner rechercha pendant toute une année la voie correspondante – recevoir une nouvelle "forme". En l'occurrence, celle dont le "mouvement anthroposophique avait besoin pour son bon fonctionnement" (voir le rapport de Steiner sur la refonte de la société dans le N° 1 du Bulletin d'information du 10 janvier 1924). C'était alors devenu décisif. Car, selon l'attente de Steiner, à la fin du siècle – ce temps des crises les plus étendues au sein de l'histoire mondiale – l'anthroposophie devrait avoir atteint une "certaine culmination" et le mouvement anthroposophique "sa propagation la plus grande possible au sein de la civilisation terrestre" (28 juillet 1924), afin que ces crises aient une issue heureuse en faveur de l'impulsion michaëlique et christique et que la suite de l'évolution "puisse mener à une vie sociale réellement fondée sur l'amour fraternel" (statut de la Société Anthroposophique, art. 3). Rudolf Steiner attira même l'attention à plusieurs reprises sur le fait que beaucoup d'individualités, qui avaient vécu en sa compagnie les premières décennies de son œuvre anthroposophique, se retrouveraient ensemble avec lui, en ce moment d'épreuves de la fin du siècle. C'est seulement si la société vivait dans la forme, sur la base de laquelle elle fut refondue en 1923, que nous pourrions découvrir jusqu'à quel point cela serait intervenu.

Si maintenant, à la fin de ce siècle, nous considérons les années écoulées depuis ce moment et

les événements déterminants qu'elles ont amenés, et que nous considérons aussi ce que le temps présent nous montre, nous devons constater que le nouveau projet mis en œuvre par Rudolf Steiner en 1923 est loin d'atteindre le résultat escompté. En effet, à aucun moment, du côté anthroposophique, une tentative ne fut entreprise pour découvrir des «signes», serait-ce qu'un seul des défis, qui se sont présentés dans chaque décennie écoulée, et y apporter une réponse adéquate par des initiatives bien préparées. Il nous faut faire ce bilan exotérique bouleversant: sa cause réside-t-elle dans le domaine ésotérique? N'a-t-on pas, bien trop souvent, interverti le brillant de l'intellectualité avec la substance spirituelle? Exprimé autrement: Si cette vie spirituelle-là avait effectivement vu le jour, comme elle aurait pu naître des dispositions prises par Rudolf Steiner à partir de 1923, nous ne nous trouverions pas aujourd'hui – considéré dans son ensemble – devant le (presque) néant.

[...] Comment a-t-on pu en arriver là? Il est trop facile d'incriminer les insuffisances humaines, les faiblesses, les attitudes inadéquates et autres. Il y en aura toujours et qui pourrait affirmer qu'il en est dépourvu? Et on ne peut pas et on ne doit pas minimiser ce que beaucoup d'individus et de communautés d'inspiration anthroposophique ont produit de positif, et même souvent d'admirable, par certaines tâches et initiatives tout au long de ces années. Et en additionnant le total, ce sont vraisemblablement quelques milliards de francs suisses ou de marks qui ont été consacrés avec dévouement par le travail anthroposophique aux objectifs les plus divers. Pourtant, tout cela n'atténue pas la situation catastrophique par rapport au problème évoqué plus haut.

Comment a-t-on pu en arriver là? Oui, la mort prématurée de Rudolf Steiner – neuf mois seulement après la nouvelle fondation, sa maladie l'a tellement épuisé qu'il doit rester au lit jusqu'à sa mort, le 30 mars 1925 – a fondamentalement modifié les données de la situation, en particulier en ce qui concerne l'édification de l'Université. Il était d'abord le seul, lui l'investigateur spirituel, à être en mesure de mener le travail spirituel, et à continuer à structurer l'Université dans son ensemble. Et ensuite, il avait aussi constaté clairement – ce qui a été trop souvent ignoré – que la "Société anthroposophique aurait dû être tout autre", si elle avait été dirigée par lui ou par "quelqu'un d'autre" (12 avril 1924, GA 236).

En dépit de cela, l'évolution qui aurait pu intervenir après Steiner, à partir de ce qu'il avait imposé,

aurait pu être tout autre, et elle aurait été – que cela soit avancé ici sans fournir les preuves – tout autre si ses collaborateurs, ses élèves, ses compagnons de route et les membres de la Société anthroposophique n'avaient pas abandonné la voie tracée par lui; autrement dit: s'ils avaient protégé la "forme", que Rudolf Steiner avait donnée à la Société et dont le mouvement avait besoin pour son bon fonctionnement, et s'ils avaient pleinement développé la vie ésotérique en son sein et la vie exotérique à partir de cette forme. Au lieu de celle-ci, dès l'année de sa mort, un tout autre élément de "forme" entre en jeu à la place de l'authentique. De quoi

est-il question ici, c'est ce qui sera montré dans la section suivante.

1 Le texte original, paru dans les feuilles pour les membres de la revue *Das Goetheanum* n° 46 (16 février 97), comprenait 12 pages. Nous en donnons des extraits dans ce numéro et le prochain de *Tournant*. La traduction complète, réalisée par Daniel Kmiecik et Fred Six, peut être envoyée en en adressant la demande à *Tournant* (prévoir quelques timbres).

2 Voir à ce sujet P. Tradowsky, *La nécessité absolue de la tripartition sociale*, dans *Das Goetheanum* N°27/1996 (traduction française disponible) et du même auteur *Christ und Antichrist*, Dornach 1996.

Publication autorisée aimablement par l'auteur.

SÉMINAIRES D'ÉTÉ D'ART SOCIAL

ANIMÉS PAR MICHEL JOSEPH & RÉBECCA DELWICK

A CHATOU du 27 juin (20h30) au 29 juin (18h)

Repas prévus, hébergement possible

Adresse: les Ateliers du Présent, 17bis av° d'Aligre (près de la gare RER, station Chatou, ligne A)

LES NOUVELLES FACULTÉS ET LA FIN DU SIÈCLE

Conférences, ateliers d'échanges, peinture, eurythmie

Tandis que les conditions intérieures et extérieures deviennent de plus en plus compliquées et difficiles, quelque chose essaie de s'éveiller qui vient de plusieurs directions. Comment pouvons-nous en faire l'expérience dans notre quotidien et dans la sphère sociale?

Pour cela nous aborderons successivement:

- la situation historique actuelle en rapport avec l'évolution
- processus de lumière, chaleur, sons, vie en l'homme et sur la terre (auras humaine et tellurique)
- les processus cosmiques actuels
- les nouvelles facultés sociales et karmiques

Près de CHARTRES (Beaumont-Les-Autel) du 27 juillet (15h) au 31 juillet (17h)

Hébergement et nourriture sur place

LE COMBAT DE LA FIN DU SIÈCLE - PLATONICIENS ET ARISTOTÉLICIENS - LA NOUVELLE INITIATION

Conférences, ateliers d'échanges, peinture, eurythmie, visite de la cathédrale de Chartres..

Comment se manifeste aujourd'hui la prophétie michaëlique? Les Platoniciens de la grande Ecole de Chartres sont présents ainsi que de nombreuses âmes qui se sont préparées au long des civilisations dans différents courants spirituels. Le fait de se rencontrer réellement peut les éveiller à leur mission oubliée sur terre. Que veut dire le combat intérieur actuel et comment des courants distincts peuvent-ils et doivent collaborer? Il s'agit de retrouver les fondements spirituels de la civilisation. Celle-ci, pour qu'elle puisse perdurer au 3^{ème} millénaire, devra développer en elle le principe de la nouvelle initiation chrétienne et michaëlique. Tout ceci nous amènera à faire vivre, entre autres, les thèmes:

- sagesse ancienne, Moyen-Age, cathédrales - l'Ecole de Chartres et la Scolastique
- la Vierge noire et la nouvelle Isis-Sophia - chemins des 3 Marie et des Templiers
- Platoniciens et Aristotéliciens - le nouveau temple et les mystères du social - l'autre comme messager (la réminiscence) - la rencontre des courants spirituels - la vraie mission de l'Europe

RENSEIGNEMENTS, PROGRAMMES, INSCRIPTIONS SUR CES 2 SÉMINAIRES
 APRÈS DE TOURNANT TÉL: 01 30 71 37 65

Comment la Société anthroposophique universelle a perdu son esprit

Deuxième partie de l'article « Ombres et lumières de la Société anthroposophique » (n° 58) dont le titre allemand est « la Société anthroposophique universelle doit-elle être fondée à nouveau ». Le texte original complet (12 pages) peut être envoyé sur demande adressée à la revue (prévoir quelques timbres).

Wilfried Heidt

La cause de la crise : la Société anthroposophique universelle a délaissé son fondement constitutionnel.

Pour le dire d'emblée : on pourrait décrire l'histoire de la Société anthroposophique, après la mort de Rudolf Steiner, comme une succession de crises et de conflits. Jusque dans l'époque présente, aucune décennie sans différents et querelles très graves. Mais ce n'est pas de cela qu'il doit être question ici. On ne doit pas non plus imputer à quiconque, ayant exercé ou exerçant une fonction ou une charge, quelque chose de malhonnête ou de dommageable. On doit néanmoins éclairer des faits, même s'ils ne sont pas brillants. Là où se trouvent des contradictions, on doit les nommer et en tirer des conséquences en toute connaissance de cause, même si le danger surgit facilement d'être mal compris.[...]

Au début de mon étude, je répète la thèse qui s'accorde avec ce que j'ai dit plus haut (dès l'année 1925, une erreur lourde de conséquence s'est glissée dans le cercle le plus proche autour de Rudolf Steiner, qui a mené à ce que sa dernière grande œuvre, l'édification sociale de la Société anthroposophique universelle, ne pouvait plus se développer telle qu'il l'avait conçue et inaugurée. Cela paralysa aussi le mouvement anthroposophique, si bien qu'à présent, en cette fin de siècle, il ne reste que peu d'espoirs de voir l'anthroposophie devenir dans un délai relativement court, l'un des facteurs marquant la civilisation terrestre, « de telle sorte que le principe d'initiation devienne le principe de civilisation ». Peu avant le seuil du troisième millénaire, il n'existe encore aucun projet anthroposophique commun fondé sur les exigences des événements actuels. Les racines de cette défaillance et de toutes les négligences historiques antérieures, se trouvent dans l'année 1925. Que s'est-il passé alors ?

1. Après la nouvelle fondation de la Société anthroposophique – il la désigne aussitôt occasionnellement aussi Société anthroposophique universelle –, Rudolf Steiner voulait rétablir une connexion entre celle-ci et les trois autres institutions appartenant au centre de Dornach, qui – comme la société elle-même – avaient leurs

racines dans le mouvement anthroposophique et représentaient des « courants » de ce mouvement (GA 260a, p.504 de l'édition allemande, l'ensemble du GA 260a n'a pas été traduit en français. N.d.T.). C'étaient :

a) le terrain et l'édifice du Goetheanum (avec le plan de la nouvelle construction) –, dont le porteur et l'administrateur était « L'association du Goetheanum et de l'Université Libre de Science Spirituelle » (en abréviation « Bauverein »), association immobilière inscrite au registre du commerce, dont le cercle responsable se composait pour l'essentiel des personnes donatrices de la valeur du capital ;

b) les éditions philosophiques-anthroposophiques – propriété de Marie Steiner, fondée et dirigée par elle (elles prenaient soin des œuvres de Rudolf Steiner) ;

c) l'Institut clinique thérapeutique d'Arlesheim – propriété de la Doctoresse Ita Wegman, fondé et dirigé par elle (l'entreprise pionnière pour le développement de la médecine, en tant qu'art de guérir, et de la préparation de remèdes basés sur l'anthroposophie).

Ces quatre éléments – dans l'intention de Steiner – devaient à présent être juridiquement associés pour, d'une part « vers l'extérieur », être soutenus par lui, et d'autre part, pour pouvoir être dirigés « à partir du mouvement anthroposophique », par lui, en communion avec le Comité directeur (*ésotérique*) de la Société, dans le respect de leur autonomie (indépendance, N.d.T.) d'entreprise. C'est ce que voulait dire le concept de « constitution selon un plan d'ensemble ». Rudolf Steiner présenta l'idée fondamentale de cette conception pour la première fois le 29 juin 1924, lors de la troisième assemblée générale de l'association immobilière – qui avait alors onze membres responsables (avec droit de vote), dont Rudolf Steiner ne faisait pas partie – (GA 260a, p.501 et suiv. de l'édition allemande). Il faut conclure de cette présentation qu'il envisageait, à la place de l'Association immobilière de former une association rassemblant celle-ci et les trois autres éléments, sous le nom de « Société anthroposophique universelle », et de la faire inscrire au registre du commerce.

2. Si l'on suit à présent la progression de ce projet, on trouve, dans les sources des documents datés du 3 août 1924, évoquant une association (Assoziierungsverein) (avec les statuts correspondants) qui devait être créée ce jour (voir GA 260a, p.548 et suiv. de l'édition allemande et supplément, p.30 et suiv., ainsi que «Contributions à l'édition complète des œuvres de Rudolf Steiner» N° 98, 1987). Quant à savoir si cela a effectivement eu lieu, on ne le sait pas avec certitude. Il est certain qu'une «Association Société anthroposophique universelle» (Verein Allgemeine Anthroposophische Gesellschaft, Verein AAG, soit Association SAG en français, N.d.T.) ou mieux encore : Association de la SAG, n'est pas apparue d'emblée au registre du commerce du canton de Soleure. Néanmoins, à partir des sources de documents publiés, l'idée de Steiner sur la configuration de la société ressort tout à fait nettement ; dans ce processus il était la personne responsable, en commun avec Ita Wegman, secrétaire de la SAG (SAV).

En bref, le point essentiel c'est : l'association était composée de deux types de membres – cela correspondait tout-à-fait à la pratique du type d'association de l'association immobilière, et cette pratique correspondait aussi à la manière dont on procédait, conformément aux connaissances du tripartition sur la façon de répondre aux questions posées par le capital et la responsabilité : d'une part un petit cercle de membres *titulaires* (ou *actifs*) ou plutôt dirigeants (Quelles personnes en faisaient partie, cela n'est pas connu jusqu'à présent), et d'autre part, des membres adhérents (ou *extraordinaires*). À partir de la règle qui consiste à ce que le Vorstand soit identique avec celui du Goetheanum (§3,b), il faut en conclure qu'une coordination directe était réalisée au niveau de la direction entre la société et l'association – et donc ce que Steiner avait désigné le 29 juin comme «la constitution selon un plan d'ensemble» (d'ailleurs, la «SAG au sens restreint» était l'une des quatre «subdivisions» de l'association ; §2,a).

La raison pour laquelle cette solution ne fut pas légalisée, provenait bien du fait que ce n'est qu'à partir du 3 août qu'on s'aperçut que cette voie aurait rendu nécessaire le transfert de capital de l'Association immobilière vers l'association SAG et cela aurait amené des frais fiscaux considérables.

3. Pour éviter cela, on s'engagea dans une autre voie. Mais, nous sommes arrivés ainsi dans les semaines où Rudolf Steiner ne fut plus en mesure d'agir dans cette affaire en tant que personne responsable. À cause de sa maladie, des entretiens avec le notaire compétent ont dû être annulés ; fina-

lement, G. Wachsmuth, membre du Vorstand qui avait étudié le droit allemand, prit la responsabilité et la direction des discussions. Le résultat de cette évolution, ce sont les événements du 8 février 1925. Ce jour-là, la quatrième assemblée générale extraordinaire de l'Association immobilière eut lieu, en l'absence de Rudolf Steiner et de Ita Wegman. On y décida la constitution d'une association «Société anthroposophique universelle», et de telle façon qu'on la fit apparaître issue de l'Association immobilière. On décida de changer le nom et les statuts de celui-ci et de s'adapter à la nouvelle situation juridique. L'association restait une personne juridique et le transfert du capital devint inutile. Comme déjà dans la conception du 3 août 1924, la liaison au niveau du Comité directeur, entre la société et l'association était établie et désormais, la «AAG au sens restreint» ne figurait plus comme la première des quatre subdivisions, mais était remplacée par l'administration de la Société anthroposophique (SA) et, dans le sens d'une gestion d'entreprise, par la gestion de celle-ci (de même aussi dans le cas de l'édifice puisque l'association restait une personne juridique et ne pouvait pas, par conséquent, représenter en même temps sa propre subdivision, la fonction associative qui s'était exercée jusque là, apparut dès lors dans l'association de la SAU comme «l'administration de l'édifice du Goetheanum»). Les formalités correspondantes, auxquelles s'ajoutèrent aussi les signatures, certifiées conformes par le notaire, des neuf membres du Comité directeur (= «Vorstand au Goetheanum»), et aussi celle de Rudolf Steiner, furent rassemblées dans une «déclaration pour inscription au registre du commerce» (GA 260a, p.564 de l'édition allemande) où elle fut introduite le 3 mars 1925 (Supplément au GA 260a, p.55 et suiv.).

4. Jusqu'à ce point, tout était encore en ordre – les démarches en vue de la constitution de l'association ne concernaient en rien les membres de la société –, et cela serait resté ainsi, si une seconde vague n'était pas soudainement apparue, s'insérant dans «l'affaire du 8 février» et que personne n'avait manifestement reconnue comme une sorte de cheval de Troie. Elle allait finalement écraser tout ce qui était valable jusque-là dans la vie juridique de la société. Nous sommes maintenant arrivés au point à partir duquel le processus de constitution de la SAU se transforme en une tragédie. Cela se révèle en trois actes :

Acte 1 : Le 8 février 1925, a lieu également, en dehors du fait décrit (Document «déclaration d'inscription» etc.), un événement parallèle. Il faut dire que les neuf membres actifs présents de l'association immobilière décidèrent d'un statut glo-

bal tout nouveau pour l'association SAU, dans lequel il ressort que cette dernière prend la « succession juridique » de l'association immobilière. En outre, en ce qui concerne la compétence décisionnelle, on abolit la distinction entre membre *actif* et membre *adhérent* et le Comité directeur est élu « parmi le nombre des membres » (et donc plus de lien statutaire : Comité directeur de l'association = Comité directeur de la société ; GA 260a, p.559 et suiv. de l'édition allemande). Le pilote de cette manœuvre de retournement, et auteur du changement de cap correspondant, est G. Wachsmuth (voir le supplément de GA 260a, p.49 et suiv.). Les contradictions de cette position par rapport aux faits relatifs la personne juridique, et telles qu'elles apparaissent dans la « déclaration mentionnée plus haut et connue de Rudolf Steiner, passèrent inaperçues dans l'association, ainsi qu'au registre du commerce. – Mais la boîte de Pandore n'était pas encore ouverte.

Acte 2 : Le 22 mars 1925, paraît, dans le bulletin d'information du Comité directeur une « communication du Comité directeur » qui n'est pas signée nommément. Cette communication s'adresse aux membres de la Société anthroposophique. Avec l'appui de citations de Rudolf Steiner, par lesquelles il avait expliqué ses vues (voir plus haut) sur l'ordonnancement des quatre courants (institutions) le 29 juin 1924, on leur explique ce qui suit : cette intégration serait maintenant réalisée et la société – les membres devaient avoir l'impression qu'il s'agissait de la Société du Congrès de Noël – était aussi inscrite au registre du commerce. De plus il était question qu'à l'avenir « tous les membres de la SAU devenaient des *membres ordinaires* de la SAU, [dont] les *cotisants* [seraient] les membres jusqu'alors de l'association du Goetheanum et éventuellement les nouveaux membres qui viendraient s'ajouter et qui verseraient en particulier des cotisations pour l'édifice » (GA 260a, p.570 et suiv. de l'édition allemande).

Par cette interprétation, on générât l'idée – comme cela est explicitement signifié à la fin de la communication – que tous les éléments seraient incorporés dans l'organisme général de la SAU et de telle sorte que « l'esprit du mouvement anthroposophique ... agisse durablement selon une force homogène. » Cette idée – on pourrait aussi la caractériser comme une suggestion – masquait le fait qu'avec la SAU (du Congrès de Noël) et l'association de la SAU deux entités juridiques complètement distinctes (corporations), avec des tâches et des manières de travailler complètement différentes, étaient entrelacées au plan de la direction

– dans la structure du Comité directeur –, alors que justement, au plan des membres et en ce qui concerne leurs organisations internes, elles auraient dû rester séparées. – Huit jours après ce changement de direction, Rudolf Steiner mourait. C'était le 274^e jour après ce 29 juin 1924, date à laquelle cette évolution dans le processus de constitution avait pris son départ.

Acte 3 : À nouveau 274 jours plus tard, le 2^e décembre 1925, deux ans après l'événement de la nouvelle fondation de la Société anthroposophique, on en arrive à Dornach à cet acte qui entérine ce qui s'était introduit furtivement depuis l'événement parallèle du 8 février et la communication du 22 mars, et qui créa le fondement pour tout ce qui mena dans les décennies qui suivirent, au contraire de ce qu'on avait annoncé. Parce que le fondement « formel », que Rudolf Steiner avait donné à la société, fut abandonné, « l'esprit du mouvement anthroposophique » ne pouvait plus « agir durablement selon une force homogène. Querelles et discordes, dogmatisme et sectarisme, tyrannies et rivalités, manipulations et répression de ceux qui pensaient autrement, submergèrent la société et menèrent au fait qu'en 70 ans, pas un seul projet commun de pertinence historique et porté par le mouvement anthroposophique, n'a vu le jour. » Que se passa-t-il, ce 29 décembre 1925 ?

Dans le bulletin d'information, le Comité directeur conviait les membres à la première assemblée générale de l'association SAU ; l'ordre du jour fut publié. En même temps, on pria les « membres de la Société anthroposophique » d'assister à une « assemblée préliminaire ». Selon les statuts de la SAU on aurait dû les inciter à se réunir en une « assemblée annuelle des membres » – celle-ci n'avait déjà pu avoir lieu l'année précédente. On ne publia pas d'ordre du jour pour cette « assemblée préliminaire ».

À partir de cette configuration, il est évident d'abord que jusqu'alors, on avait encore maintenu séparées l'une de l'autre la SA (du Congrès de Noël) et l'association SAU. Puis l'assemblée préliminaire de la SA se réunit. Le point capital, c'est la nomination d'Albert Steffen comme successeur de Rudolf Steiner à la présidence de la société. Il est frappant ici qu'il n'a pas été appelé à cette fonction à partir du cercle du Comité directeur, mais par Friedrich Rittelmeyer, qui donna la justification pour cette nomination et demanda l'accord des personnes rassemblées (comme on l'a dit, on n'avait pas évoqué cet acte dans la convocation des membres de la SA). C'est ce qui arriva. Steffen et Wachsmuth firent ensuite le rapport moral et financier de la société. Dans leur rapport, il s'agissait

60-59/60

Comment la Société anthroposophique universelle a perdu son esprit

presque exclusivement d'affaires concernant l'association et ses subdivisions. Les rapports concernant les sociétés nationales furent remis à une date ultérieure. Et il devint ainsi de plus en plus clair – jusqu'à ce qu'on le dise explicitement – que l'on considérait cette assemblée préliminaire comme une sorte de «galop d'essai» quelque peu élaboré pour l'assemblée générale ordinaire suivante de l'association, dont on considérait, à tort, qu'elle devait se réunir en présence d'une «personne en fonction», comme une sorte de «mal nécessaire».

Dans cette deuxième partie, on procéda aux formalités nécessaires: on devait donner le quitus au Comité directeur et «élire» aussi Steffen comme président. Cela se passa comme sur des roulettes. Mais que s'était-il passé en fait? Les membres de la SA étaient devenus, d'une manière illégitime, souverainement actifs dans l'association SAU. La souveraineté légitime de cette dernière, les quatorze personnes – en incluant les cinq membres du Comité directeur de la fin de 1925 – avaient silencieusement renoncé à l'exercer, au mépris de toutes les décisions statutaires, sans procédure formelle et consciente. Quelques semaines plus tard, des scrupules se firent entendre parmi les membres de la société; quelques-uns avaient remarqué que, du temps où Rudolf Steiner était encore vivant, ils n'avaient jamais été invités à prendre des responsabilités dans les affaires de l'association Immobilière (et certainement pas non plus pour la clinique, la maison d'édition et l'université) – et ce, principalement, pour la raison qu'il ne pouvait y avoir aucune justification à cela. Ils se retrouvaient donc à présent, sans aucune tentative d'explication de la part du Comité directeur, collectivement responsables de tout, sans savoir en même temps sur quelles bases juridiques ils avaient agi, puisque les statuts de l'association ne leur avaient pas été communiqués. Autrement dit: on leur laissait exercer un droit de souveraineté, sans qu'ils eussent adhéré à l'association.

Et cela resta ainsi jusqu'au jour d'aujourd'hui. À partir de 1935, on a certes cessé de tenir secrets les statuts de la SAU, et ils furent modifiés aussi entre-temps à plusieurs reprises – principalement par le fait qu'on les «enrichit» des quelques paragraphes tirés des statuts de la SA de 1923 (ce qui généra encore plus de trouble et de confusion, en particulier en suggérant que la société et l'association étaient identiques) –, mais personne, en devenant membre de la SA, n'a jamais reçu une seconde demande d'adhésion à l'association ou une seconde carte de membre de celle-ci; une telle carte n'existe d'ailleurs absolument pas.

Il s'ensuit de tout cela qu'à la suite de cette

liquidation complète de la souveraineté de l'association réalisée le 25 décembre 1925 – même inconsciente – celle-ci ne possède plus aucune légitimité en droit. Cela veut dire qu'il existe ici une association dépourvue en réalité de membres et, par voie de conséquence, sans responsables dûment mis en place. C'est pourquoi il s'agit d'une réelle simulation. Tout simplement: on n'a rien remarqué, on a agi et on s'est conduit comme s'il existait quelque chose de substantiel. Ceci est un côté de l'affaire.

Pour la Société, cette confusion eut pour conséquence qu'on dut abolir sa «forme» d'origine c'est-à-dire son ordonnance légale en tant que telle, – de nouveau non pas dans les formes juridiques, mais dans la pratique – car on partit de l'idée que le règlement d'une association (Verein) serait la «forme» obligatoire de la société (Gesellschaft). Avec cela, la procédure d'exclusion put aussi entrer en jeu, qui donnait au Comité directeur le droit d'exclure des membres «sans justifications». Quoique pratiquée dans quelques cas, cela était purement et simplement une simulation existant réellement et qui n'a dans les faits eu d'effet que parce que les membres – activement ou passivement – s'y sont conformés. Car en réalité, les statuts de l'association (SAU) n'avaient jamais également été approuvés pour la société, de même que, inversement, les membres de la société n'avaient jamais reçu légalement un droit de décision au sein de l'association.

Cette double simulation est toujours en cours depuis plus de soixante-dix ans dans le sens d'une décision imposée de l'extérieur à double titre, parce que, d'une part, les membres ne l'ont pas perçue jusqu'à présent, et d'autre part parce qu'ils ne purent jamais se rendre compte des conséquences négatives et destructrices qu'elle devait avoir. Comme après l'assemblée de fondation de 1923, on n'a jamais défini les conditions de fonctionnement établies en conformité avec les statuts de la Société anthroposophique – par exemple, une assemblée générale annuelle ordinaire ou extraordinaire conformément à l'article 10⁽²⁾, n'a jamais eu lieu – cette société ne possède aussi aucune continuité juridique, autrement dit: elle n'existe plus par rapport à son essence même.

Bilan: À partir de cet état des choses, tous les phénomènes malsains s'alignent les uns à côté des autres, comme autant de «cas», selon un enchaînement logique, sans que leur cause soit comprise. Cette cause n'est pas un «centralisme de Dornach» ou une adaptation de la «sainte institution», imputée à la direction du

de courants opposés dans leurs sentiments déloyaux, voire hostiles, d'hommes déterminés et ainsi de suite. On peut encore faire longtemps ce genre de listes – et il n'en existe effectivement pas qu'un peu – tout ce qui se pratique aujourd'hui n'est en aucune façon l'expression de cette « société parmi les plus modernes qui puisse exister » – comme la caractérisait Rudolf Steiner, dans la structure sociale qui fut mise en place avec la fondation du Congrès de Noël et qui devait se développer (GA 260, p91). Mais en tout ceci il ne faut voir que phénomènes secondaires, qui apparaissent inévitablement lorsque le fondement n'est plus en ordre. Si nous voulons soigner les maladies, et parvenir à ce que l'anthroposophie devienne un facteur culturel de salut pour l'humanité, qui rénove fondamentalement l'organisme social et devienne une impulsion mondiale, alors nous devons éliminer les dommages causés au fondement juridique.

Ceci signifie, comme il ressort des éléments invoqués ici, que l'esprit du mouvement anthroposophique ne peut agir avec une force homogène que dans le cadre d'une Société anthroposophique universelle qui, selon sa « forme », correspond à ce que Rudolf Steiner avait conçu comme archétype en cette fin de 1923 et au début de 1924 et – autant que cela ressort de son manuscrit – encore en 1925. La réponse à la question posée dans le titre ne peut être que : 72 ans après sa première naissance, la SAU doit naître à nouveau.

Nous devons mettre fin à la simulation et fonder une nouvelle continuité juridique qui s'oriente sur ce qui doit prévaloir pour la « plus moderne des sociétés qui soit » – mais à la condition qu'aujourd'hui pas un seul individu ne puisse et ne doive porter la responsabilité de cet acte, mais nous tous ensemble. À la condition aussi que la nouvelle fondation ne signifie pas non plus vouloir mettre en place une Société anthroposophique universelle à côté, et même contre quelque chose d'existant. Le nouveau ne peut être sain qu'en se développant à partir des relations humaines réelles existantes. La structure pratiquée jusque maintenant doit assurément être surmontée. Elle est un exemple de l'action d'un « roi composite » de type bonapartiste, qui n'obtient plus sa domination à partir de l'ancien style hiérarchique autoritaire, mais subrepticement et démocratiquement, en contournant une vie spirituelle réellement libre. C'est important de percevoir cela à jour.

Dans le prochain numéro, suite et fin de cet article : les remèdes pour sortir de la crise.

Traduit par Daniel Kmieciak et Fred Six.

Notes :

- 1 Les correspondances du Comité directeur qui se rapportent à cela ne sont pas encore prêtes aux archives du Goetheanum.
- 2 Le paragraphe 10 des statuts de la SA semble avoir été « oublié ». Pour mémoire : « La Société anthroposophique tient au début de chaque année au Goetheanum une Assemblée ordinaire au cours de laquelle le Comité directeur(a) donne un compte rendu complet de son activité. L'ordre du jour et l'invitation à cette assemblée seront portés à la connaissance de tous les membres trois semaines avant la date fixée par le Comité directeur.

Informations :

- SESSIONS DE FORMATEURS AU PLANNING FAMILIAL Naturel
(voir Tournant n° 35 article du Dr. Deru)

les 25/26 oct. 97 ; 29/30 nov 97
24/25 janv 98 ; 14/15 fevr. 98 ; 28/19 mars 98
à Bruxelles (Belgique)

ENVOI DU DÉPLIANT D'INFORMATION sur simple demande adressée au CAF – rue des Taxandres, 5 bte 6 – Bruxelles tél : 02/772 88 62

- ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION ESPÉRANCE DE LUMIÈRE
Bowling du Havre
47, rue François Mazelin – 76600 Le Havre
RENSEIGNEMENTS auprès de Jacques Chéron
tél : 02 35 24 32 52

- Qu'est-ce que la NEF? par Henri Nouyrit
vend 12.9.97 à 20h 30
- Ateliers d'Eurythmie avec Dominique Sauvan et d'agriculture biodynamique avec Didier de la Porte
reprise le dimanche 21.9.97 à 13h 30
- Atelier de peinture et d'art thérapie avec Suzanne Joseph
Jeudi 25.9.97 de 10h à 12 h
- Egalement cours d'alimentation, de cuisine et de bowling.

- FORMATION ARTISTIQUE À FRANCHESSE en Eurythmie, Chant et Peinture...

les cours sont assurés par :

- Roger Gandon Eurythmie poétique
- Sophia Hablützel Eurythmie musicale
- Inge Kuiper Peinture
- Jacqueline Lalande Chant

RENSEIGNEMENTS : L'Association pour les Arts
Lieu Belin
03 160 Franchesse
tél : 04 70 66 22 26

Société anthroposophique : faut-il la refonder ?

Troisième partie : Nouvelle fondation, seule voie pour sortir de la crise – tâche pour 1997 ?

La structure de liberté de la Société n'aurait jamais pu être directement abolie. Cela se produisit du fait que les membres, sans être conscients de la situation absurde – pour la première fois le 29 décembre 1925 et toujours depuis – furent impliqués dans un ensemble de responsabilités pour lesquelles ils n'étaient pas habilités et ne pourraient jamais l'être. À partir de cette déviation – bien entendu « voulue » par nul homme sur le plan terrestre – surgirent des embarras constants et les affrontements de problèmes avec lesquels ils n'avaient, en tout état de cause, rien à faire en tant que membres de la Société. Cela divisa profondément celle-ci. C'est la raison pour laquelle des « camps » et des clans se formèrent autour des « dirigeants », qui, naturellement, – par la concentration de tous les éléments au sein de l'association – succombèrent bien trop souvent à la tentation d'attiser des « humeurs » lors des votes et de former leurs « partisans ». Et plus ces choses s'accumulaient, moins il restait de forces d'initiative pour les tâches de la Société [...] Autrement dit, la vigueur de l'anthroposophie est, comme avant, affaiblie d'une manière décisive par la scission entre le mouvement et la société. Le malaise croît dans la société et dans le mouvement, la société est ressentie par beaucoup, et avant tout par les jeunes, comme une branche morte et même comme un obstacle.

Tentons, pour finir, de répondre à la question de ce qui pourrait survenir pour faire bouger les choses à partir de la connaissance du problème, afin de surmonter la scission et de restaurer ainsi l'unité entre la société et le mouvement – dans le sens voulu par la phrase de Rudolf Steiner, déjà citée au début, dont la signification n'est pas souvent bien comprise : « Donner à la Société anthroposophique une forme telle que le mouvement anthroposophique en avait besoin pour son bon fonctionnement, c'est ce qu'on se proposait de réaliser avec le Congrès de Noël... » (GA 260a, p.27 de l'édition allemande).

Depuis 1923, il se serait agi, pour cela de « relier, à partir de la vigueur de l'anthroposophie elle-même, la plus grande ouverture publique pensable avec l'ésotérisme le plus vrai et le plus intérieur [...] » (Steiner, le 26 décembre 1923). Si

nous avons puisé l'impulsion de renouveau à partir de ce point, alors le mouvement anthroposophique aurait certainement pu faire plus que former quelques « îlots » de résistance au sein du flot croissant du matérialisme de cette époque. Il pourrait ensuite, sur la base du « vouloir commun, s'efforcer mondialement » – dirigé sur l'ensemble du champ social – d'être présent et de se consacrer avec vigueur à ce qui est sa « vraie » mission. Le mouvement anthroposophique relié à une société, structurée selon les deux natures conformes à l'acte de sa fondation et portée par le courage de Michaël, s'engagerait avec certitude dans l'accomplissement de sa mission humanitaire que Rudolf Steiner définissait (le 3 août 1924) comme « pesant sur les cœurs tout en les animant d'enthousiasme ». Il ne s'agit de rien moins que de « sauver la Terre » (18/19 juillet 1924) devant le danger de tomber sous la coupe du « démon de l'époque » (21 juillet 1923), le « mammonisme ». Pour cette mission toute décisive – à savoir empêcher que les forces adverses ne parviennent à « procurer à une autre entité que le Christ, la domination sur la Terre » (18 novembre 1917) – Rudolf Steiner a condensé la nécessité ésotérique dans la méditation de la pierre de fondation, et il a exposé la mission exotérique dans la compréhension de la tripartition de l'organisme social.

Que ce projet n'ait plus été considéré depuis des dizaines d'années et, à plus forte raison, n'ait plus animé intégralement les efforts anthroposophiques, cela trouve une de ses causes dans le fait que la Société, depuis la fin de 1925, ne dispose plus de la forme de liberté, qui était absolument nécessaire au « bon fonctionnement » du mouvement, c'est-à-dire à la croissance de celui-ci et à son engagement vers la réalisation des objectifs conformes à son essence. La question est : pourrions-nous de nouveau avoir le dessus, face aux exigences des événements de l'époque, après autant d'années d'opportunités manquées, maintenant, en cette fin de siècle ? Nous le pourrions – si nous le voulions !

1. Éclaircir la question de l'affiliation à l'association et mettre en vigueur les statuts de la Société anthroposophique.

Le cheminement pourrait commencer par le fait que tous ceux qui sont devenus un jour membres de la SAU, examinent leur affiliation dans le sens de savoir s'ils ont simultanément le droit d'être

Wilfried Heidt

membres de l'association de Domach. Si quelqu'un tient à éclaircir ce problème, dans le sens de ce qui résulte de l'oeuvre de Rudolf Steiner, alors il reconnaîtra – après ce qui vient d'être exposé plus haut – que l'on ne peut en aucun cas être membre « actif », prenant part aux décisions ; ce serait comme si on appartenait au cercle des collaborateurs dirigeants d'une subdivision de l'organisme global des institutions, ou selon le cas, des domaines d'activités autour du Goetheanum. Naturellement tous ceux qui le désireraient pourraient être membres « cotisants », s'ils le faisaient savoir conformément au règlement des statuts.

Lorsque cela serait bien établi, il serait censé d'en faire part à la direction du Goetheanum et à l'avenir, de ne plus légitimer sa participation à l'assemblée annuelle de l'Association, à Pâques, avec la carte de membre. Cette carte de membre ne peut pas donner droit à une participation (la compréhension de la tripartition sociale nous le dit aussi : une société mondiale n'est pas compétente en ce qui concerne les intérêts d'une association-entreprise, de même aussi pour ce qui est d'en « élire » son « comité directeur » et autre).

Pour n'être en aucun cas mal compris, qu'il soit redit ici qu'il n'est pas question de renoncer à la carte de membre. Au contraire – ne se présente-t-elle pas comme le seul élément de continuité entre nous, les hommes d'aujourd'hui et l'oeuvre de Rudolf Steiner – dans la mesure où cela concerne la Société. C'est seulement sur la base de cette réalité que nous pouvons nous engager dans la voie d'une renaissance de la Société ; car la carte de membre se rapporte aux statuts de la Société du Congrès de Noël et à rien d'autre, et nous devons nous y rattacher. Avec ces statuts, nous avons la forme primordiale de « la plus moderne des sociétés qui puisse exister » (et non de la « plus libre qui soit », comme on le cite souvent à tort ; GA 260, p.125 de l'édition allemande). Cette forme originelle se tient à notre disposition, pour fonder une nouvelle continuité juridique en s'orientant d'après elle.

Tous les membres devraient pouvoir collaborer sur un pied d'égalité à cette nouvelle configuration. Le travail commun entrepris pour cette tâche révélerait aussi quelle serait la personne, aujourd'hui en mesure de porter la responsabilité de la direction de l'Université libre de science spirituelle et les personnes assurant les fonctions centrales de la Société universelle. Les conditions actuelles ne proviennent pas de la mise en oeuvre des statuts de la Société déterminés à l'origine ; c'est-à-dire qu'ils ne sont pas en réalité « légitimés ». Cette constatation ne doit pas être confondue avec une critique à l'égard de

personnes ou de leurs actes. Il ne s'agit pas de cela ici. Pour autant qu'on estime cette critique valable, il est symptomatique de la comprendre comme une conséquence de l'erreur d'évolution structurelle mise en évidence plus haut.

2. La nouvelle création nécessaire : une « association de la Société anthroposophique universelle »

On s'accommoderait bien de cette évolution au Goetheanum. Si les experts s'orientaient d'après l'image primordiale et les connaissances de la tripartition sociale, qu'on trouve en abondance pour cela chez Rudolf Steiner et maints de ses élèves, on trouverait sûrement sa propre voie, à partir des compétences qui y sont rassemblées, en vue de saisir le problème de l'association d'une manière nouvelle. Et il est certain que dans le cercle de ceux à qui on demanderait conseil pour la configuration à faire naître, personne ne refuserait son concours. Et pourquoi finalement après l'achèvement de cette tâche, qui aboutirait à une association de la Société anthroposophique universelle nouvellement reconstituée, refuserait-on à ces entreprises, qui se sont séparées pendant le temps de cette évolution erronée, de se relier aussi à elle ? Si on crée le fondement constitutionnel adéquat, le « corps social » conforme à sa nature, alors pourraient se produire des choses – peut-être même plus vite qu'on ne pourrait oser l'espérer aujourd'hui dans nos rêves les plus audacieux – tout à fait impensables jusqu'à aujourd'hui.

3. Une information libre dans le bulletin

Pour encourager ce processus dans cette direction, d'une manière optimale, une autre chose doit survenir le plus tôt possible ; le problème se pose avec insistance depuis des années là où cette étude est présentement publiée, donc dans le bulletin destiné aux membres, à savoir que les initiatives qui vont dans la direction de ce que nous discutons ici, donc de l'impulsion de la tripartition de l'organisme social, ne pouvaient être convenablement et ouvertement discutées (en quoi les autres organes de presse édités par la Société, par exemple les *Mitteilungen* en Allemagne, ne se distinguent en rien à cet égard). L'idéal de Rudolf Steiner voyait les choses autrement. Dans ces pages devait avant tout être mis en discussion – plus ou moins longuement – ce qui apparaissait comme important pour tous les membres dans leur expérience, et des initiatives relevant d'individus et de groupes particuliers en faveur de l'ensemble de la Société. C'est la raison pour laquelle une part importante de la nouvelle fondation de la

Wilfried Heidt
cofondateur du
Centre culturel
international
(INCA)
d'Achberg lac
de Constance
RFA) Texte en
français :
La 3^{ème} Voie
(dis. ponible
auprès de
Tournant – 20 f

Société anthroposophique : faut-il la refonder ?

Société anthroposophique consiste dans le fait que cet organe de presse devienne le miroir réel de « ce qui se passe dans la société anthroposophique ». (Pour garantir cela, un conseil bénévole pourrait se réunir auprès de chaque rédaction, deux fois par an, pour les problèmes survenus éventuellement dans la communication entre les auteurs et la rédaction au sujet des articles et initiatives et s'efforcer de servir de modérateur)

4. L'assemblée des membres en tant qu'organe de communication

La Société, ainsi libérée de l'immixtion dans les affaires de l'Université et de ses sections, du terrain du Goetheanum et du bâtiment, de la maison d'édition, de la scène ainsi que de tous les autres domaines d'activité, et sans immixtion dans sa propre administration, devrait à l'avenir former l'espace spirituel pour rendre accessibles aux membres des initiatives affluant du mouvement anthroposophique. Des assemblées de membres – ordinaires et extraordinaires (selon le règlement et tel que cela avait été décidé sur proposition de Rudolf Steiner; voir GA 260, p.157 et suiv. de l'édition allemande) – devraient surtout avoir pour fonction de favoriser les échanges sur ces initiatives. Car c'est seulement si on peut intervenir au sein d'une communication ouverte de ce genre, dans laquelle il n'y a plus de positions de force – favorables ou défavorables – que l'anthroposophie peut vivre d'une façon telle qu'un « vouloir communautaire émane de la totalité de la Société » (à l'endroit cité précédemment, p.27) dans le sens de « ce que les signes du temps présent adressent en caractère de lumière aux cœurs des hommes ».

5. Coordination du renouveau de la Société

Cette voie ne peut s'ouvrir par des appels. Mais seulement par le fait que l'on prenne des initiatives et que l'on progresse pas à pas avec toutes les personnes intéressées – membres actuels ou non-membres – en créant les conditions d'une nouvelle fondation de la Société anthroposophique universelle. Cela requiert une coordination. L'organisation d'une activité coordinatrice afférente (avec un bureau ou autre chose d'équivalent) serait sûrement d'une grande aide. Une instance extérieure qui aurait à « en donner l'autorisation », cela n'existe pas. Ce pas ne peut être, pour cette raison, que l'expression d'une libre initiative.

[...]

«Dornach», le «Goetheanum» – une «sainte institution», comme le voit Pietro Archiati (dans *Christianisme ou Christ?*)? Déjà autrefois un châ-

teau merveilleux qui attend son prince... Est-ce que le temps de son retour est venu? La soixante-douzième année de la mort de Rudolf Steiner c'est aussi la soixante-douzième année après l'abandon du fondement, sur lequel la Société anthroposophique universelle avait été établie. On peut donc reconnaître, en 1997, de nouveau une «année marquée du destin» pour le mouvement anthroposophique. Y aura-t-il suffisamment d'hommes pour comprendre et s'uniront-ils pour saisir ce qui leur échoit? Il s'agit d'une nouvelle «sculpture sociale». Ce n'est pas une question d'argent, mais plutôt une question d'art. Et qu'est-ce que l'art? «L'art, c'est», selon Joseph Beuys, «réaliser la chose juste au moment juste.»

Article paru dans le bulletin *Was in der anthroposophischen Gesellschaft vorgeht* N°46, 16 février 1997 – traduction Daniel Kmiécik et Fred Six

Le texte original, paru dans les feuilles pour les membres de la revue Das Goetheanum n° 46 (16 février 97), comprenait 12 pages. Les trois articles parus dans Tournant n'en donnent que des extraits. La traduction complète, peut être envoyée en adressant la demande à Tournant (joindre 4 timbres)



Fondation St-George
Yverdon-les-Bains

Foyer de vie et de travail
pour personnes adultes mentalement handicapées

recherche
un responsable d'atelier
pour son atelier de tissage

Poste à 100 %

Entrée en fonction à convenir

Conditions :

- Diplôme de sociothérapeute, éducateur spécialisé, MSP ou équivalent
- Bonnes connaissances en tissage
- Expériences dans le domaine atelier
- Intérêt pour une approche sociale et thérapeutique d'orientation anthroposophique

Offre d'emploi à adresser à :
Fondation St-George, Campagne St-George
CH 1400 Yverdon-les-Bains (Suisse)